

Pour être admissible à ce programme, un étudiant doit être soit un Inuit du Nunavut ou un Nunavummiut et doit :

- être inscrit ou accepté dans un programme postsecondaire d'un collège, d'une université ou d'un établissement désigné durant la session ou le semestre précédent ou suivant; ou
- avoir terminé au minimum la 10^e année et être inscrit à temps plein dans un programme du secondaire durant la session ou le semestre précédent ou suivant; ou
- avoir obtenu son diplôme d'études secondaires ou postsecondaires pendant l'année scolaire en cours.

Remarques :

- Selon le cas, l'admissibilité à l'inscription et le lieu de résidence feront l'objet d'une vérification en exigeant la présentation d'une preuve de demande d'admission ou d'inscription dans un établissement postsecondaire, d'un relevé de notes ou d'un certificat du secondaire, de la carte d'assurance-maladie du Nunavut ou de la carte d'inscription pour Inuits du Nunavut délivrée par Nunavut Tunngavik Inc. Consultez le coordonnateur d'emplois d'été pour étudiants de votre région pour obtenir des précisions.

PROCÉDURES

Demandes

Étudiants

Les demandes des étudiants accompagnées des documents prouvant leur admissibilité, tel que mentionné dans la demande, doivent être envoyées aux coordonnateurs d'emplois d'été pour étudiants de l'administration centrale ou des bureaux régionaux. Le formulaire de demande électronique peut également être obtenu et transmis directement aux coordonnateurs d'emplois d'été pour étudiants à partir du site Web du GN à : [Programme d'emplois d'été équitables pour étudiants](#) ou <https://www.gov.nu.ca/fr/ressources-humaines/information/emplois-dete-pour-etudiants>.

- Certains postes peuvent exiger une vérification du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables. Les étudiants en seront avisés par le service de recrutement. Le service de recrutement vous remettra également les autres formulaires liés à l'emploi au GN, tels que le Serment professionnel et engagement au secret professionnel.

Taux de rémunération et avantages sociaux

Tous les étudiants admissibles à un emploi d'été seront payés selon l'échelle salariale pour étudiants.

Le taux de rémunération des emplois d'été est basé sur un pourcentage de la grille salariale des emplois occasionnels :

Première année	75 %
Deuxième année	85 %
Troisième année	95 %
Quatrième année et suivantes	100 %

En plus de votre rémunération de base, vous aurez droit à une indemnité de vie dans le Nord en fonction de votre lieu de travail normal et de votre principale localité d'emploi. Les étudiants reçoivent également une indemnité de congé annuel équivalente à 6 % de leur rémunération au lieu d'accumuler des crédits-vacances (même si le contrat d'emploi de l'étudiant est de plus de quatre mois).

Cette indemnité sera calculée en fonction du taux horaire établi en divisant le taux annuel pour la localité par le nombre annuel d'heures régulières de travail.

Évaluation

Les étudiants embauchés en vertu de ce programme doivent remplir le formulaire d'évaluation ci-joint à la fin de leur période d'embauche.

Tous les formulaires d'évaluation et d'information doivent être acheminés au coordonnateur d'emplois d'été pour étudiants de la division du recrutement et de la dotation du ministère des Ressources humaines.

Questions

Toutes les questions relatives aux critères d'admissibilité, aux politiques et aux processus du programme peuvent être acheminées au coordonnateur d'emplois d'été pour étudiants désigné (voir la liste à la dernière page).

COORDONNÉES

Coordonnateurs d'emplois d'été pour étudiants :

Il est possible de communiquer avec les coordonnateurs d'emplois d'été pour étudiants pour obtenir des renseignements ou de l'aide concernant le programme. Consultez la liste ci-dessous et choisissez le bureau de la région où vous souhaitez travailler :

Iqaluit
975-6222 ou, sans frais, 1-888-668-9993
IqaluitSummerStudents@gov.nu.ca

Région de Qikiqtaaluk :
934-2025 ou, sans frais, 1-800-682-9033
QikiqtaalukSummerStudents@gov.nu.ca

Région de Kivalliq :
645-8065 ou, sans frais, 1-800-933-3072
KivalliqSummerStudents@gov.nu.ca

Région de Kitikmeot :
983-4058 ou, sans frais, 1-866-667-6624
KitikmeotSummerStudents@gov.nu.ca

En ligne :

Le formulaire de demande au Programme d'emplois d'été équitables pour étudiants ainsi que d'autres renseignements se trouvent sur le site Web du GN à [Programme d'emplois d'été équitables pour étudiants](https://www.gov.nu.ca/fr/ressources-équitables-pour-étudiants) ou <https://www.gov.nu.ca/fr/ressources-humaines/information/emplois-dete-pour-etudiants>.

